

Le

19

octobre

toutes et tous mobilisé.e.s !



Le président Macron déclare vouloir « libérer l'économie » pour redynamiser la France et créer des emplois. De belles paroles qui cachent mal sa volonté d'être « en marche... arrière toute » ! Sous sa prétention à la nouveauté, il veut appliquer de vieilles recettes libérales et éculées. Depuis les années 1980, sous prétexte de « li-

berté d'entreprendre » c'est l'accentuation de la précarité, la flexibilité des emplois, des horaires, des rémunérations. C'est la remise en cause des droits conquis depuis la fin de la seconde guerre mondiale, le reniement du programme du conseil national de la résistance.

Ordonnances : moins de droits pour les salariés, y compris dans la fonction publique

La refonte totale du Code du travail vise à donner à l'entreprise des pouvoirs élargis dans des domaines qui concernent directement la vie des salariés. Là où le Code du travail érigeait un socle commun protecteur qui pouvait être amélioré au niveau des branches professionnelles, puis des entreprises, le gouvernement veut imposer, par la voie des ordonnances, un système inversé : l'accord d'entreprise devient prioritaire sur la loi et les accords de branche dans de nombreux domaines.

Mais il ne faut pas s'y tromper : nombre de mesures prévues dans ces textes ne manqueront d'ailleurs pas d'avoir des traductions négatives dans la Fonction publique soit directement, par exemple dans les établissements publics, soit sous le fallacieux prétexte de la recherche d'égalité entre le public et le privé qui a trop souvent conduit à des régressions pour tous. Il en va ainsi par exemple de la déstructuration des garanties à caractère national et de la suppression des CHSCT.

Diminuer les droits des salariés, accroître leur précarité, ce n'est pas ça qui dynamisera l'économie. Ainsi le « CDI de projet », l'équivalent d'un CDD... mais sans les indemnités qui l'accompagnent !

Non ! Les droits collectifs ne sont pas responsables du chômage !

Non ! La création d'emplois de qualité ne justifie pas la casse du code du travail !

Au contraire, elle nécessite un changement de politique économique et sociale.

Mais aussi une « cure de minceur » pour les services publics

Tout à son orthodoxie libérale, le gouvernement entend, sous prétexte de respecter la règle des 3 %, réduire fortement la dépense publique tout en continuant d'accorder des cadeaux fiscaux aux plus riches (réforme de l'ISF) et aux entreprises (CICE). Et la fonction publique demeure la principale variable d'ajustement budgétaire. Les 120 000 suppressions d'emplois programmées pour la durée du quinquennat ne pourront qu'accélérer les restructurations et les fermetures de services, engendrer des mobilités forcées, y compris d'une administration à l'autre ou d'une fonction publique à l'autre. Sans compter la diminution des budgets. Les services publics vont mal ? Enfonçons-les encore un peu plus ! Mais c'est aussi au portefeuille que les fonctionnaires, vont être frappés. L'augmentation de la CSG (+1,7%) serait compensée pour les actifs, sans savoir comment mais pas pour les pensionnés ; le gel du point d'indice et l'instauration d'un jour de carence ont été décidés ; les maigres avancées du non-protocole PPCR (parcours professionnels carrières et rémunérations) risquent bien de ne pas voir le jour (reclassement cadres A par exemple) ; le RIFSEEP réintroduit la rémunération au mérite, à budget constant... En mettant davantage les agents en concurrence.

Non, il n'y a pas de fatalité !

Nous ne voulons plus être gouvernés par le Medef, la finance et ses représentants, qui ne raisonnent qu'en termes de profits. Nous voulons une société plus juste et solidaire afin de faire face aux immenses défis sociaux et environnementaux.

Cela passe notamment par des services publics forts et proches de la population. Avec près de 400 000 manifestants dans plus de 140 manifestations et rassemblements sur le territoire, un taux global de grévistes de l'ordre de 30% avec des pointes à plus de 50% dans certains secteurs professionnels, les agent.e.s de la Fonction publique, fonctionnaires et non-titulaires, actives.actifs et retraité.e.s, se sont massivement mobilisé.e.s. le 10 octobre dernier.

La CGT appelle à une nouvelle journée d'action interprofessionnelle le 19 octobre. La Fédération de l'Équipement-Environnement CGT, s'inscrit dans cette mobilisation et appelle ses composantes à participer aux manifestations, à organiser des assemblées ou initiatives locales pour informer sur les effets néfastes des mesures annoncées. Un préavis de grève de l'UFSE-CGT a été déposé.